



Ensemble *imaginons l'avenir*
de notre territoire >>



[Plan du site](#) | [Aide](#)

Français English

Accueil > Les enjeux d'un territoire d'exception > Qu'est ce que le SDRIF ?



Actualités du SDRIF

Les enjeux d'un territoire d'exception

Qu'est ce que le SDRIF ?

Un contexte et un document juridiques renouvelés

Bilan du SDRIF

Les instances de pilotage de la révision

Les documents d'étape de la révision

La Vision régionale

Les travaux des groupes d'experts

Une concertation inédite

Un vrai projet d'avenir

Pour une mise en oeuvre du SDRIF réussie

Glossaire

POLT

Projet prévoyant d'améliorer l'offre ferroviaire sur l'axe Paris Orléans Limoges Toulouse

Médiathèque

Liens vers vidéos

Liens vers PDF

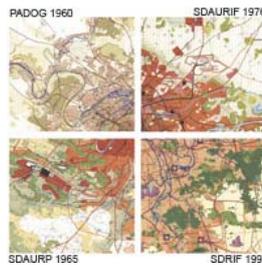
Qu'est ce que le SDRIF ?



C'est un document d'aménagement du territoire et d'urbanisme qui définit une vision globale, à 25 ans, de l'Île-de-France et de ses territoires, affiche des ambitions et des objectifs à faire prendre en compte au niveau local. Afin de faire face aux évolutions de la société, ce document majeur pour l'avenir de l'Île-de-France est révisé périodiquement.

Une politique majeure, révisée en fonction des évolutions régionales

L'aménagement de la région parisienne a fait l'objet d'une volonté de planification depuis les années d'avant-guerre, quand l'extension chaotique des banlieues et le besoin de mettre en cohérence les multiples éléments du cadre de vie ont rendu évidente la nécessité d'un plan d'ensemble. Ainsi, la planification régionale a fourni un cadre de réflexion et d'action qui a dessiné le visage de la région. Par exemple, le Schéma de 1965, élaboré sous la direction du préfet Paul Delouvrier, a notamment impulsé la création du réseau express régional (RER), des villes nouvelles et du réseau routier. A diverses reprises, il a été jugé nécessaire de réviser le schéma directeur régional pour adapter la région capitale aux nouvelles exigences socio-économiques, aux nouveaux contextes législatifs et réglementaire ainsi qu'aux évolutions du territoire et de la société. En 1965, pour loger tous les franciliens et faire face à la croissance galopante des Trente Glorieuses. En 1976, pour s'adapter au choc pétrolier, limiter l'étalement urbain et répondre aux préoccupations environnementales qui se faisaient jour. En 1994, pour équilibrer le développement démographique et l'évolution de l'emploi.



En 2005, enfin, pour combattre les inégalités sociales et territoriales, préparer l'Île-de-France aux grandes échéances planétaires, à la crise énergétique et au changement climatique... mais aussi pour marquer une nouvelle étape de la décentralisation, promouvoir une nouvelle conception de l'action publique et répondre aux limites constatées dans la mise en oeuvre du Schéma de 1994 [cf. bilan du Schéma de 1994](#).

Le Schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF)

Le SDRIF est un document qui définit, pour une durée d'environ vingt cinq ans, l'avenir possible et souhaitable de la région Île-de-France, à la fois en termes d'aménagement de l'espace et en termes d'évolutions sociales, économiques et environnementales du territoire régional et de ses différentes parties. Il définit à ce titre un ensemble d'ambitions et de moyens pour développer une région plus dynamique et plus solidaire, dans toutes ses dimensions : habitat, transports, développement économique, préservation de l'environnement, implantation des grandes infrastructures et des équipements d'importance régionale. Il constitue également un projet d'ensemble pour les différents acteurs franciliens. En effet, le Conseil régional d'Île-de-France a choisi de faire de la révision du Schéma directeur de 1994 une démarche inédite de concertation, permettant de produire une réflexion collective sur ce que doit être la métropole régionale et de mieux intégrer les enjeux du quotidien des Franciliens.

Un dispositif spécifique en France

Le SDRIF remplit ces missions grâce à sa position particulière dans le code de l'urbanisme [cf. un contexte juridique et institutionnel renouvelé](#). Il est à la fois :

un document d'**aménagement du territoire**, c'est-à-dire qu'il constitue un cadre de réflexion et une vision stratégique mettant en cohérence sur le territoire régional l'ensemble des composantes de l'aménagement et de ses acteurs. Il tient ainsi lieu de schéma régional d'aménagement et de développement du territoire (SRADT).

un document d'**urbanisme prescriptif**, c'est-à-dire que les documents d'urbanisme locaux doivent être compatibles avec ses dispositions (respecter ses orientations et ne pas compromettre la réalisation de ses objectifs).

Le SDRIF a donc pour fonctions de :

- formaliser une stratégie d'aménagement et de développement régional ;
- fournir un outil de la maîtrise spatiale du territoire francilien ;
- orienter et encadrer les documents d'échelle régionale tels que le Plan de déplacements urbains d'Île-de-France (PDUiF) et les documents d'urbanisme locaux tels que les Schémas de cohérence territoriale (SCOT) ou les Plans locaux d'urbanisme (PLU) quand il n'y a pas de SCOT.

Pour organiser au mieux la croissance urbaine et l'utilisation de l'espace tout en garantissant le rayonnement international de la région, il préconise notamment des actions pour :
corriger les disparités spatiales, sociales et économiques de la région
coordonner l'offre de déplacement
préserver les territoires ruraux et les espaces naturels

L'actualité de la région

Transports

Le Mois de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France



Entreprandre autrement, c'est possible. Pour le faire savoir, un millier

d'événements ont lieu en France en novembre. Et plus de 150 en Île-de-France.

Logement - ville

Les quartiers franciliens, cinq ans après les émeutes



Rénovation urbaine, accès aux transports, aux soins, à la culture... La

Région aide les quartiers en difficulté à se dessiner un meilleur avenir.

Environnement

Le Mois de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France



Entreprandre autrement, c'est possible. Pour le faire savoir, un millier

d'événements ont lieu en France en novembre. Et plus de 150 en Île-de-France.

[Plan du site](#) | [Mentions légales](#) | [Contact](#) | [Aide](#)

